

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# JOURNAL D'ÉDUCATION

PARAISANT LE JEUDI

ET FORMANT ANNUELLEMENT UN VOLUME DE 624 PAGES IN-8° A DEUX COLONNES

L'ABONNEMENT NE SE FAIT PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE

Canada et Etats-Unis : une piastre. — France et Union postale : 12 francs 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : CHEZ M. LÉGER BROUSSEAU, RUE BUADRÉ, 9, A QUÉBEC

N. 17—JEUDI, 19 MAI 1881

## SOMMAIRE

Pédagogie : l'éducation dans la famille—Petite épreuve d'orthographe—Poésie : le petit doigt de mamam  
—Incorrections de langage relevées dans les journaux  
—Histoire : Julien proclamé empereur—Histoire du Canada : Champlain—Géographie : termes employés  
—Philosophie : du témoignage en matière de faits  
—Arithmétique : des limites—Algèbre : problèmes résolus par les équations—Géométrie : triangles—Exercices mathématiques : pension de retraite—Physique : conditions de sensibilité des balances—Chimie : Magnésium et Aluminium—Histoire naturelle : appareil digestif des animaux inférieurs—Ursulines—Décès—Maximes de civilité—A tes pieds : cantique noté (air inédit).

## PÉDAGOGIE

### L'ÉDUCATION DANS LA FAMILLE

#### I

L'organisation que chaque être a reçue de Dieu indique clairement sa destination. Ainsi, l'homme ayant reçu du Créateur la faculté de se connaître lui-même, de connaître Dieu, de distinguer le bien du mal, et de regarder la terre comme une demeure passagère, où il doit se préparer à une autre vie, il est évidemment destiné à rechercher et à aimer la vérité, à faire le bien, à éviter le mal et à mériter le bonheur éternel.

Tous les hommes n'arrivent pas à leur destination aussi complètement qu'ils le devraient : tantôt ce sont les connaissances qui leur manquent, tantôt c'est la bonne volonté et tantôt c'est le sentiment du devoir. Cela provient non seulement de l'imperfection de la nature humaine et de la chute originelle, mais principalement du manque d'éducation.

Puisque l'homme ne possède pas seulement de brillantes facultés et des tendances vers le bien, mais qu'il a aussi

de mauvais penchants et qu'il incline au mal, il serait dangereux de l'abandonner à lui-même dans son développement, car les mauvais penchants pourraient étouffer les bons, et de cette manière il serait entraîné loin de sa destination. D'où il suit que son développement doit être dirigé avec sagesse, c'est-à-dire qu'il doit être élevé et instruit par des hommes qui possèdent eux-mêmes de l'instruction et une bonne éducation.

En effet, si Dieu a déposé dans l'homme les facultés et les forces nécessaires pour arriver à la connaissance et à la pratique du bien, s'il lui fait en même temps un devoir de cultiver, de développer et de perfectionner ces facultés et ces forces, et si tout jeune, il ne le peut pas par lui-même, il en résulte pour l'enfant le droit à l'éducation, et pour l'homme fait, l'obligation de lui fournir tous les moyens propres à atteindre ce but.

Ce sont les parents qui sont spécialement chargés de l'éducation de leurs enfants, et ce devoir est inscrit dans leur cœur par la main de Dieu même. La famille, la maison paternelle est donc la première maison d'éducation, la première école pour l'enfant, et le père et la mère sont ses premiers instituteurs. Mais Dieu, en même temps qu'il leur a imposé ce devoir, leur a aussi donné les forces et les qualités nécessaires pour l'accomplir, car l'homme a été créé en harmonie avec ses devoirs, ses besoins et ses épreuves. Nous examinerons cela de plus près dans les articles qui vont suivre.

S'il est vrai, comme l'a dit un grand publiciste, que "l'éducation est quelque chose de simple et pratique, qui exige peu de théorie, mais beaucoup de soins, peu de préceptes, mais beaucoup d'amour," combien ne faut-il pas admirer la sagesse de Dieu, qui a rempli le cœur

du père, de la mère surtout, d'amour, de cet amour qui se traduit par un dévouement de tous les instants et qui ne manque jamais de provoquer chez l'enfant la réciprocité de sentiments, en d'autres termes, l'amour filial !

Sans doute, l'affection de l'enfant pour ses parents est d'abord intéressée, et longtemps il reçoit tout sans songer à donner autre chose que des caresses. Cependant deux germes précieux dorment dans son cœur : le penchant à la reconnaissance et le sentiment du devoir. Voyant qu'il est l'objet de soins et de sacrifices continuels de la part de son père et de sa mère, l'enfant ressent une affection vraie et sincère pour ses parents, et ce sentiment, beau et noble en lui-même, devient la source d'autres sentiments, tels que l'obéissance. Plus tard, naîtra le respect pour ses parents, qu'il considère comme des êtres supérieurs, pleins d'expérience, et chargés par Dieu de le guider et de le diriger ; ce sentiment éveillera en lui l'humilité, la docilité, la reconnaissance, et prendra peu à peu la forme ravissante de la piété filiale.

Un deuxième moyen d'éducation dans la famille, c'est l'exemple. L'enfant naît essentiellement imitateur. Il sourit à ceux qui lui sourient ; il écoute avec attention ce que l'on dit, et essaye de le répéter. Il cherche, il tâte, il examine, il imite la voix, le geste, les mouvements de ceux qui l'entourent, et insensiblement mais sûrement, il se modèle sur ceux avec qui il est en contact. Les parents le savent bien, et sentent qu'ils doivent devenir des modèles. Une mère, un père, à moins d'être descendus à l'abrutissement, se garderont bien de donner à leurs enfants un exemple dangereux ; ils tâcheront d'être bons, honnêtes, irréprochables. Ce penchant, inné en eux, se transforme, la raison aidant, peu à peu en devoir sacré. Aussi, les parents ne violent-ils jamais impunément ce devoir. S'ils désobéissent à Dieu et à la loi morale, leurs enfants les imiteront infailliblement ; à leur tour, ils désobéiront à l'autorité paternelle et maternelle. Les parents ne seront donc plus obéis ; c'est là leur premier châtement. Une autre punition plus terrible encore les attend. Leurs enfants, comme des miroirs vivants, leur renverront le reflet de leur conduite, de leurs défauts, de leurs vices. Dans ce cas, il n'est pas rare d'entendre les parents accuser leurs

enfants ; c'est eux-mêmes qu'ils devraient accuser. Dieu, dans sa bonté et sa justice, a attaché la récompense à ce qui est bien, la peine à ce qui est mal : Qui oserait s'en plaindre ?

S. STOLTZ.

---

## DICTIONNAIRE

### Petite épreuve

offerte à ceux qui croient savoir l'orthographe.

Il se fâche à tout propos, il me rompt la tête. Je ne crois pas aux revenants ni aux loups-garous. Il y a quelque soixante ans que ce fait s'est passé. Tu es celui qui a fait cela. Va chez ton ami, vas-y vite. Les sommes que ce cheval a coûté sont exorbitantes. Je lui accorde ma confiance tout entière. Je vois là-bas des agneaux bondissants. Je crains de ne pas les trouver réveillés, ces bonnes gens. Comment emploie-t-on cela ?

Je lirai ces histoires, quelles qu'elles soient. Va-t-en. O mon habit ! que d'honneurs vous m'avez valus ! Je vous autorise à faire cela, quoique consciencieusement je croie que vous ne devez pas le faire. Quelque désir que j'aie de vous obliger, je ne le puis dans le moment. Vivent les vacances ! Il doit être fâché que je ne lui aie pas écrit plus tôt. Elle m'a assuré qu'elle se serait bien passée de cela.

Il était dans les cheveu-légers. Quant à ces dames, je les ai vues sortir. Des boutons de métal ronds. Alexandre a détruit plus de villes qu'il n'en a fondé. Il ne faut pas que vous grasseyiez. Qu'y a-t-il là-dedans ? Cette tragédie est plus belle que je ne l'avais pensé. Il aimait qu'on lui cédât. Cet oiseau a le cou, ainsi que les ailes, fort joli. Plutôt mourir que de se déshonorer. Ils sont prêts à vous obéir. Elle s'est proposée pour modèle à ses enfants. Il planchiera cette chambre. Toute autre place me conviendrait mieux. N'est-ce pas moi qui leur fais du bien ? Il désirerait une tout autre place. Il arrivera plus tôt que moi.

POÉSIE

LE PETIT DOIGT DE MAMAN

L'autre jour, j'étais en colère,  
J'ai battu ma petite scour  
Bien fort !... puis, je l'ai fait se taire,  
Car elle criait de frayeur.  
Nous étions seuls ! Nul ne m'a vu,  
Et cependant maman l'a su...

Par qui ? Par quoi ?  
Serait-ce par son petit doigt ?  
Ce petit doigt, grande merveille,  
Comme vous, lui parle à l'oreille.  
Oui !... que je sois sage ou méchant.  
Il rapporte tout à maman !

Croiriez-vous bien qu'à notre porte  
Un pauvre se mourait de faim ?  
J'avais un sou, je le lui porte  
Et je lui donne aussi mon pain.  
Nous étions seuls ! Nul ne m'a vu,  
Et cependant maman l'a su...

Par qui ? Par quoi ?  
Serait-ce par son petit doigt ?  
Ce petit doigt, grande merveille,  
Comme vous, lui parle à l'oreille.  
Oui !... que je sois sage ou méchant,  
Il rapporte tout à maman !

Le mien (comprenez-vous la chose ?)  
N'est pas de moitié si savant,  
Jamais il ne parle, il ne cause,  
J'ai beau l'interroger souvent.  
Pourtant, puisqu'il est avec moi,  
Ce que je fais, vite il le voit...  
Serait-il sot, mon petit doigt ?  
Non ! mais peut-être qu'à l'oreille  
Il ne peut conter à merveille,  
Parce qu'il manque aux doigts d'enfants  
Le cœur, qui dit tout aux mamans !

AUGUSTA COUPEY.

Incorrections de langage

relevées dans les journaux

113. Il n'est pas d'usage, en français, d'abréger le mot *honorable*, non plus que les prénoms ; au lieu d'écrire : *l'hon. Frs Langelier*, il est mieux d'écrire au complet : *l'honorable François Langelier*.

114. Au lieu de dire : on comptait sur monsieur M. pour *seconder l'adresse* en réponse au discours du trône ; — dites : on comptait sur monsieur M. pour *appuyer l'adresse*...

On *seconde* une personne dans une entreprise ; on *appuie* ou l'on *soutient* un projet, une loi.

115. Au lieu de dire : il paraît que l'argent que monsieur X. a reçu avait

telle destination, — dites : il paraît que l'argent reçu par monsieur X. avait telle destination.

116. Ne dites pas : cela *dispose* de la guerre que l'on avait entreprise, — pour : cela *se rapporte* à la guerre que l'on avait entreprise.

Le verbe *disposer* ne s'emploie pas dans le sens qu'on a ici en vue.

117. N'écrivez pas : il est question de la *résignation* de l'hon. T. ; — mais : il est question de la *retraite* de l'honorable T.

Le vrai terme français, dans ce cas, est le mot *démission*, que l'on emploie au Canada dans le sens de *destitution*.

118. Ne dites pas : nous *espérons* que cette nouvelle n'est pas exacte : — dites : nous *croions* que cette nouvelle n'est pas exacte ; — ou bien : nous *espérons* que cette nouvelle sera *démentie*.

On *espère* une chose à venir, on *croit* une chose présente.

119. Ne dites pas : des amis ont supplié le premier ministre de *donner effet* à telle demande ; — dites : des amis ont supplié le premier ministre de *donner suite* ou *d'accéder* à cette demande.

Histoire

Julien proclamé empereur

“ Au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, les Francs étaient, en Occident, les plus redoutables ennemis de l'Empire Romain. Julien reçut les Saliens à composition, à la condition qu'ils fourniraient perpétuellement à la milice romaine un corps de cavalerie. Il accueillit ensuite la soumission des Chamaves, et leur permit de s'établir sur la gauche du Rhin et de la Meuse, comme alliés et tributaires de Rome.

“ Julien passa six mois sur le Rhin inférieur, construisit plusieurs places fortes destinées à garantir la soumission des barbares, et contraignit les Germains à renvoyer libres et sans rançon 20 000 soldats romains qu'ils détenaient captifs. Après cette expédition, il revint à Paris pour y passer l'hiver [359].

“ L'année suivante, il reçut de Constantine l'ordre de lui envoyer, pour combattre les Perses, les auxiliaires francs et germains qu'il avait recrutés, et en outre 300 hommes de chaque corps de milice.

“ Cette mesure fut à peine annoncée qu'elle souleva une sédition dans l'armée, et les soldats proclamèrent Julien empereur. Il refusa d'abord ce titre ; mais, vaincu par la volonté de l'armée, il accepta, et rendit compte de cet événement à Constance, en le priant de sanctionner le vœu des troupes.

“ Le questeur Léonas fut chargé par Constance de transmettre à Julien l'ordre de déposer le diadème.—“ Je suis prêt, ” dit Julien, à renoncer au pouvoir, si “ ceux de qui je le tiens veulent y consentir.” Les acclamations du peuple et des soldats lui firent une loi de résister. Il rendit compte à Constance des graves motifs qui le contraignaient à désobéir [360].

“ En attendant la réponse de l'empereur, Julien franchit encore une fois le Rhin, combattit les Attuaires et les Alamans, qui de nouveau avaient menacé la frontière, les contraignit à jurer la paix, pourvut à la défense du bas Rhin, et vint ensuite passer l'hiver à Vienne, dans le pays des Allobroges.

“ De ce point, il se trouvait mieux en mesure de faire face aux armements dont le menaçait Constance.

“ Par une étrange affectation d'humilité, il écrivit aux Athéniens une longue lettre explicative de sa conduite : il voulait imiter Alexandre, qui, dans ses plus rudes travaux, cherchait à plaire aux Athéniens et à conquérir leurs suffrages. Julien ambitionnait avant tout la gloire des lettres, et il aurait cru manquer à ses devoirs de rhéteur ou d'écrivain, s'il n'eût pas sollicité l'approbation du plus littéraire de tous les peuples.

“ Julien assista aux cérémonies qui eurent lieu dans l'église de Vienne pendant les fêtes de l'Épiphanie ; il permit à plusieurs évêques orthodoxes, exilés par l'arien Constance, de reparaitre sur leur siège, et saint Hilaire de Poitiers, l'une des illustrations de la Gaule, fut de ce nombre.

“ Par ces actes extérieurs, Julien cherchait à calmer les craintes de la population chrétienne, car on l'accusait d'être en secret sectateur des idoles ; il s'entourait de philosophes païens, et, bien qu'élevé dans la foi catholique, il ne laissait que trop paraître, dans ses discours, combien le joug de Jésus-Christ lui semblait pesant.”

AMÉDÉE GABOURD.

## Histoire du Canada

—  
CHAMPLAIN

### VIII

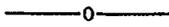
Champlain, les religieux récollets et jésuites, et tous les habitants qui avaient préféré repasser en France, entre autres Pontgravé et les employés de la traite, arrivaient à Douvres, le 27 octobre 1629, au moment même où la paix avait été conclue entre la France et l'Angleterre, c'est-à-dire quelques jours avant la prise de Québec, par les Kertk. Le fondateur de Québec, toujours plein de sollicitude pour sa colonie, se rendit immédiatement à Londres auprès de l'ambassadeur. “ Je donnai, dit-il, des mémoires, et le procès-verbal de ce qui s'était passé en ce voyage, l'original de la capitulation et une carte du pays pour faire voir aux Anglais les découvertes et possessions qu'avions prises du dit pays de la Nouvelle France, premier que les Anglais.” Mais les négociations traînèrent en longueur, et Champlain préféra retourner en France pour presser le ministre de faire tout en son pouvoir afin de faire restituer à l'Angleterre une colonie, qui, d'après le traité ne lui appartenait pas. Dans l'intervalle qui s'étendit jusqu'au 29 mars 1632, Champlain s'occupa de publier une nouvelle édition de ses voyages, c'est-à-dire une histoire détaillée des événements passés au Canada depuis la fondation de la Colonie française.

La Compagnie des Cent Associés reprit, après le traité de St-Germain en Laye, la gestion des affaires de la Nouvelle France, et confia de nouveau à Champlain une commission datée du premier mars 1633, et le nomma son lieutenant “ en toute l'étendue du fleuve St-Laurent et autres.”

Champlain partit de Dieppe le 23 mars 1633, chargé du commandement de trois vaisseaux, le *Saint-Pierre*, le *Saint-Jean* et le *Don-de-Dieu*, portant près de deux cents personnes, entre autres les PP. Massé et de Brébeuf. La petite flotte mouilla devant Québec, le 23 mai, après une traversée des plus orageuses. Ce fut une grande joie ce jour-là pour les habitants restés dans la colonie. “ Ce jour, dit le P. Le Jeune, nous a été l'un des bons jours de l'année.” On peut dire que de ce moment la Nouvelle-France reprit une nouvelle vigueur, qui allait bientôt s'accroître même au milieu des plus grands obstacles.

**Géographie**

Comment appelle-t-on un grand amas d'eau au milieu des terres ? [lac] ; un petit lac ou marais ? [lagune] ; le mouvement périodique des eaux de la mer ? [marée] ; la marée montante ? [flux] ; une chaîne de rochers à fleur d'eau ? [récif] ; la marée descendante ? [reflux] ; un gouffre très profond ? [abîme] ; un rivage plat et découvert ? [plage] ; une plage unie et sablonneuse ? [grève] ; une côte escarpée ? [falaise] ; lanterne à l'entrée d'un port, sur un navire ? [fanal] ; tour surmontée d'un appareil d'éclairage ? [phare] ; espace de mer protégé par des terres ? [rade] ; portion de mer qui s'enfonce dans les terres ? [golfe] ; petit golfe ? [baie] ; petite baie ? [crique] une très petite baie ? [anse] ; une terre entourée d'eau ? [île] ; l'habitant d'une île ? [insulaire] ; l'habitant d'un pays ? [indigène] ; langue de terre joignant une presqu'île au continent ? [isthme] ; groupe d'îles ? [archipel] ; passage étroit entre deux terres ? [détroit] ; pointe de terre qui s'avance dans la mer ? [cap] ; mer intérieure ? [Méditerranée] le soulèvement de l'eau agitée ? [onde] ; mouvement de l'eau qui s'élève et qui s'abaisse ? [ondulation] ; eau de la mer soulevée et agitée par le vent ? [vague] ; vague, eau agitée ? [flot] ; rocher dans la mer ? [écueil] ; gouffre très profond ? [abîme] ; côte accessible à la navigation ? [parage] ; le bord de la mer, des fleuves ? [rivage].



**Philosophie**

(Réponses aux programmes officiels de 1832)

*Du témoignage en matière de faits*

“ L'application la plus ordinaire du témoignage, c'est la connaissance des faits. Les règles à observer en ce cas sont de deux sortes : les unes regardent les faits eux-mêmes, les autres ont rapport aux témoins.

“ Les faits doivent être : 1° possibles, 2° vraisemblables ; possibles, c'est-à-dire ne pas impliquer contradiction ; vraisemblables, c'est-à-dire ne pas s'écarter du cours ordinaire des choses.

“ Cependant, il ne faudrait pas se hâter de rejeter un fait qui paraîtrait ne pas remplir ces deux conditions, s'il était

attesté par des témoins sérieux ; car, d'une part, selon le vers de Boileau,

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ;

“ Et, d'une autre part, la possibilité des choses ne se laisse pas toujours apprécier exactement.

“ Qui de nous saurait mesurer l'étendue infinie de la puissance de Dieu, et pénétrer dans le secret de ses volontés ? Et même, sans aborder cet ordre de considérations, combien de faits, d'abord déclarés impossibles, comme la chute des aérolithes, ont été ensuite reconnus véritables ?

Les témoins doivent être : 1° capables, 2° véridiques, 3° clairs.

“ En d'autres termes, il faut qu'ils n'aient pu être trompés, qu'ils ne veuillent pas tromper, et qu'ils s'expriment de manière à être compris.

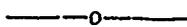
“ S'ils parlent de faits qu'ils n'ont pas été à portée de connaître, ou s'ils manquent de bonne foi, ou si les termes dont ils se servent sont intelligibles ou seulement obscurs, leur déposition est de nulle valeur.

“ Quand on arrive à l'application de ces règles, ce sont les circonstances qui décident si elle doit être plus ou moins sévère.

“ Lorsque plusieurs témoins s'accordent à l'égard d'un fait, il est moins nécessaire de soumettre à un examen scrupuleux leur capacité et leur véracité individuelles.

“ Quand, au contraire, un seul témoignage est allégué, l'attention la plus sévère devient indispensable. C'est même une question de savoir s'il ne vaut pas autant manquer de témoins que d'en avoir un seul à produire : *testis unus, testis nullus*, disaient les anciens jurisconsultes.”

CHARLES JOURDAIN,  
Membre de l'Institut de France.



**Arithmétique**

*Des limites.*

Nous avons appelé *variable* une quantité qui passe successivement par plusieurs états de grandeur, comme l'âge

d'une personne, ou sa taille, l'intensité de la lumière ou de la chaleur du jour.

Les variables que l'on considère particulièrement en mathématiques sont celles qui par une variation indéfinie, tendent à se confondre avec une grandeur fixe.

On nomme *limite d'une variable* une grandeur fixe avec laquelle la variable tend à se confondre.

Par exemple, la variable qui vaut successivement

$$\frac{1}{2} \quad \frac{1}{3} \quad \frac{1}{4} \quad \frac{1}{5} \quad \frac{1}{6} \dots$$

a pour limite *zéro*, c'est-à-dire que la valeur représentée diminue de plus en plus, et tend à devenir nulle.

De même, la quantité qui vaut successivement

$$\frac{1}{2} \quad \frac{2}{3} \quad \frac{3}{4} \quad \frac{4}{5} \quad \frac{5}{6} \dots$$

a pour limite 1, puisque ce qui manque pour qu'on ait l'unité est une variable tendant vers *zéro*.

De même encore, la quantité qui vaut successivement

$$\frac{1}{2} \quad \frac{2}{3} \quad \frac{3}{4} \quad \frac{4}{5} \quad \frac{5}{6} \dots$$

a pour limite 1, puisque l'excédent sur 1 est une variable tendant vers *zéro*.

On nomme *quantité infinie* ou *infiniment grande*, une quantité variable qui croît au delà de toute valeur déterminée, quelque grande qu'elle soit.

Telle est la quantité qui vaut successivement

$$1 \quad 2 \quad 3 \quad 4 \quad 5 \quad 6 \dots$$

ou bien

$$10 \quad 100 \quad 1000 \quad 10000 \quad 100000 \dots$$

Car, si l'on considère une valeur déterminée très grande, 1 *centillion* par exemple, chacune des variables ci-dessus atteindra certainement cette valeur, et la dépassera.

On nomme *quantité infiniment petite* une quantité variable qui décroît au delà de toute valeur déterminée, quelque petite qu'elle soit.

Telle est la quantité qui vaudrait successivement

$$\frac{1}{2} \quad \frac{1}{3} \quad \frac{1}{4} \quad \frac{1}{5} \quad \frac{1}{6} \dots \text{ indéfiniment.}$$

Car, si l'on considère une valeur déterminée très petite, par exemple 1 *centillionième*, la variable ci-dessus dépassera certainement jusqu'à cette valeur, et ira au-dessous.

Une *quantité infiniment petite* est une variable tendant vers *zéro*; on la représente ordinairement par 1 sur l'infini  $\frac{1}{\infty}$ .

**Algèbre**

(Réponses aux programmes officiels de 1862.)

**PROBLÈME 21.** Trouver un nombre dont le cube, augmenté du triple de ce nombre, donne 19 fois le même nombre.

*Solution.* Soit  $x^{\text{ce}}$  nombre; son cube est  $x^3$ , son triple est  $3x$ , et 19 fois ce nombre font  $19x$ ; on a donc, pour l'équation du problème

$$x^3 + 3x = 19x$$

divisons par  $x$

$$x^2 + 3 = 19$$

retranchons 3

$$x^2 = 16$$

prenons la racine carrée

$$x = 4$$

*Vérification.* Le cube de 4 est 4.4.4 ou 64; ce nombre, augmenté du triple de 4 ou de 12, donne 76, qui est égal à 19 fois 4.

**PROBLÈME 22.** Trouver un nombre qui, divisé par sa racine cubique, donne 9.

*Solution.* Pour éviter l'emploi du signe des racines, représentons le nombre demandé par  $x^3$ ; sa racine cubique sera  $x$ , et l'équation sera

$$x^3 : x = 9$$

ou

$$x^2 = 9$$

prenons la racine carrée

$$x = 3$$

par suite, le nombre

$$x^3 = 27$$

*Vérification.* Le nombre 27, divisé par sa racine cubique 3, donne 9.

**PROBLÈME 23.** Trouver deux nombres tels que 3 fois le grand et 2 fois le petit donnent 28, et que 4 fois le grand et 1 fois le petit donnent 29.

*Solution.* Soient  $y$  le grand nombre, et  $x$  le petit; les conditions du problème sont exprimées par les deux équations

$$3y + 2x = 28$$

$$4y + x = 29$$

Pour faciliter l'élimination des  $x$ , nous allons doubler la deuxième équation, afin qu'elle ait autant d' $x$  que la première

$$8y + 2x = 58$$

soustrayons la 1re, qui est

$$3y + 2x = 28$$

il vient

$$5y = 30$$

divisons par 5

$$y = 6$$

Pour trouver  $x$ , on reprend l'une des premières équations, par exemple la seconde, qui devient

$$24 + x = 29 \quad \text{d'où} \quad x = 5$$

Il est facile de vérifier ces résultats.

**PROBLÈME 24.** Trouver deux nombres tels que la moitié du grand plus le petit donnent 14, et que le quadruple du grand moins le petit donne 40.

Equations du problème  $\frac{1}{2}y + x = 14$   
 $4y - x = 40$ .

Comme il y a  $+x$  dans la première équation et  $-x$  dans la seconde, en additionnant membre à membre, on fera disparaître les  $x$ , et on aura

$$\begin{aligned} 4y &= 54 \\ \text{multiplions par } 2 & \quad 9y = 108 \\ \text{divisons par } 9 & \quad y = 12 \end{aligned}$$

La première équation devient  
 $6+x=14$  d'où  $x=8$

Ces résultats sont faciles à vérifier.

**PROBLÈME 25.** Trouver deux nombres tels que le grand diminué de la moitié au petit donne 26, et que le tiers du grand moins le petit donne 2.

Equations

$$\begin{aligned} y - \frac{1}{2}x &= 26 \\ \frac{1}{3}y - x &= 2 \end{aligned}$$

Pour faire disparaître les formes fractionnaires, doublons la première équation, et triplons la deuxième ; le système ci-dessus sera remplacé par le suivant

$$\begin{aligned} 2y - x &= 52 \\ y - 3x &= 6 \end{aligned}$$

Pour avoir le même nombre d' $x$  dans les deux équations, triplons encore la première  
 $6y - 3x = 156$   
 et retranchons la 2<sup>me</sup>, qui est  $y - 3x = 6$

Les termes en  $x$  disparaissent, puisqu'eux leur différence est nulle, et l'on obtient  
 $5y = 150$   
 d'où  $y = 30$

La seconde équation primitive donne  
 $10 - x = 2$  d'où  $8 - x = 0$  et  $8 = x$

**PROBLÈME 26.** Trouver deux nombres tels que 3 fois le grand et 2 fois le petit donnent 41, et que 4 fois le grand moins 5 fois le petit donnent 24.

Equations

$$\begin{aligned} 3y + 2x &= 41 \\ 4y - 5x &= 24 \end{aligned}$$

Pour avoir le même nombre d' $x$  dans les deux équations, multiplions la première par 5 et la seconde par 2, il vient  
 $15y + 10x = 205$   
 $8y - 10x = 48$

additionnons membre à membre, il vient  
 $23y = 253$   
 divisons par 23  
 $y = 11$

La 1<sup>re</sup> équation devient donc  
 $33 + 2x = 41$  d'où  $2x = 8$  et  $x = 4$   
 valeurs faciles à vérifier.

—o—

### Géométrie

(Réponses aux programmes officiels de 1862,

#### Triangles

On appelle *triangle* une figure limitée par trois lignes droites, qui en sont les côtés.

Exemple la figure ABC ou T.

Il y a six choses à considérer dans un triangle, savoir les trois côtés et les trois angles.

Ordinairement, on désigne les angles d'un triangle par des lettres capitales, et les côtés respectivement opposés par les mêmes lettres minuscules.

Ainsi le triangle T a pour angles A, B, C, et pour côté  $a$ ,  $b$ ,  $c$ , le côté  $a$  étant opposé à l'angle A, le côté  $b$  à l'angle B, le côté  $c$  à l'angle C.

Les points A, B, C, sont appelés les sommets du triangle.

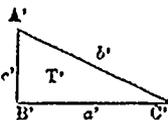
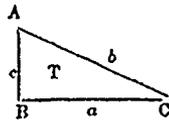
Un triangle est surnommé *équilatéral* lorsqu'il a ses trois côtés égaux, *isocèle* lorsqu'il a deux côtés égaux, *scalène*, lorsqu'il n'a pas de côtés égaux.

Un triangle est surnommé *rectangle* lorsqu'il a un angle droit, *obtusangle* lorsqu'il a un angle obtus, *acutangle* lorsque tous ses angles sont aigus.

On nomme *périmètre* d'une figure la somme de tous ses côtés. On représente ordinairement le périmètre par  $2p$  ; la lettre  $p$  représente donc alors le demi-périmètre. Pour le triangle T on a :

$$\begin{aligned} 2p &= a + b + c \\ p &= \frac{1}{2}(a + b + c) \end{aligned}$$

et



**THÉOREME.** Deux triangles sont égaux.

- 1° Lorsqu'ils ont un angle égal compris entre des côtés respectivement égaux ;
- 2° Lorsqu'ils ont un côté égal adjacent à des angles respectivement égaux ;
- 3° Lorsqu'ils ont les trois côtés respectivement égaux.

1° Soient les deux triangles T et T' ayant l'angle A égal à A', le côté  $b$  égal à  $b'$ , et le côté  $c$  égal à  $c'$ .

Concevons que le triangle T soit transporté sur T', de manière que l'angle A, couvre son égal A' ; le côté AB coïncidera avec son égal A'B' et le côté AC avec son égal A'C' ; par suite le troisième côté BC se confondra avec B'C', et les deux triangles coïncideront, ce qui prouve leur égalité.

2° Soient les deux triangles T et T' ayant le côté  $a$  égal à  $a'$ , l'angle B égal à B', et l'angle C égal à C'.

Supposons le triangle T transporté sur T', de manière que le côté  $a$  coïncide

avec son égal  $a'$ ; l'angle B coïncidera avec son égal  $B'$ , et l'angle C avec son égal  $C'$ ; par suite les côtés  $b$  et  $c$  se confondront avec  $b'$  et  $c'$ , et les deux triangles coïncideront, ce qui prouve leur égalité.

3° Soient les deux triangles T et T' ayant les trois côtés respectivement égaux, savoir  $a=a'$ ,  $b=b'$ ,  $c=c'$ .

Supposons le triangle T transporté sur T', de manière que le côté  $a$  coïncide avec son égal  $a'$ .

Le côté  $b$  partira du point C', et aura sa seconde extrémité sur l'arc qui serait décrit du point C' avec  $b'$  pour rayon; le côté  $c$  partira du point B', et aura sa seconde extrémité sur l'arc qui serait décrit du point B' avec  $c'$  pour rayon; ainsi le point A se trouvera à la rencontre des deux arcs, c'est-à-dire en A', et les deux triangles coïncideront, ce qui prouve leur égalité.

Donc deux triangles sont égaux...

### Exercices mathématiques.

#### PENSION DE RETRAITE.

“ Une institutrice qui est en exercice depuis l'année 1855 désire se retirer en 1885, et jouir de sa pension de retraite dans les conditions prévues dans la loi votée en 1880 par la Législature de Québec.

“ De 1855 à 1880, la moyenne de son salaire annuel a été de 148 piastres, logement et chauffage compris, et ce même salaire lui est assuré jusqu'à l'année 1885.

“ Combien cette institutrice doit-elle verser au Trésor pour que les 25 années de service antérieures à 1880 puissent compter dans la liquidation, et quel sera le montant de la retraite ?”

#### Solution :

1° Le salaire total des 25 années antérieures à la loi de 1880 égale 25 fois 148 piastres, soit 3 700 piastres; la somme à verser au Trésor, d'après la loi, égale les 2 centièmes de cette valeur; soit 2 fois 37 piastres, ou 74 piastres.

L'institutrice peut faire 5 versements de \$14,80, ou bien 4 versements de 15 piastres et un de 14.

2° Le salaire annuel étant, en moyenne de 148 piastres pour 30 années d'exer-

cice, l'institutrice aura droit aux 30 quarantièmes ou aux 3 quarts de cette somme, ce qui donne 3 fois 37 piastres, ou 111 piastres pour le montant de la pension de retraite.

— 0 —

### Physique

(Réponses aux programmes officiels de 1882)

#### Conditions de sensibilité d'une balance.

“ 1° En construisant une balance, on cherche ordinairement à lui donner une sensibilité constante, c'est-à-dire à faire que, l'équilibre étant établi, l'addition d'un poids déterminé fasse toujours incliner le fléau du même angle, quelle que soit la charge primitive.

“ La théorie démontre que, pour cela, la condition nécessaire et suffisante est que les trois couteaux soient en ligne droite, ou plutôt que leurs arêtes soient dans un même plan horizontal.

“ 2° On cherche en outre à donner à la balance le plus de sensibilité possible, c'est-à-dire à faire que, l'équilibre étant établi, l'addition d'une surcharge déterminée dans l'un des plateaux produise une inclinaison du fléau aussi grande que possible.

“ La théorie démontre qu'il faut, pour cela, que les bras du fléau soient aussi longs et aussi légers que possible, et que le centre de gravité du fléau soit aussi voisin que possible du point de suspension.

“ 3° On évalue le degré de sensibilité d'une balance en la chargeant d'abord en équilibre, puis cherchant quel est le poids qu'il faut ajouter à l'un des plateaux pour faire incliner le fléau d'un angle appréciable.

“ S'il suffit, par exemple, d'un milligramme on dira que la balance est sensible au milligramme [le milligramme est la 1000<sup>e</sup> partie du gramme, et le gramme vaut 15 grains 1/2].

“ Il est rare qu'une balance ayant une grande sensibilité absolue puisse conserver cette sensibilité sous des charges un peu grandes. Des charges considérables font fléchir le fléau, et les trois couteaux ne se trouvent plus en ligne droite. C'est pourquoi on construit, pour les divers usages, des balances de dimensions diverses.

“ Les unes sont spécialement destinées à peser des poids de quelques grammes; elles ont un fléau très léger et très faible, et peuvent facilement être rendues sensibles au milligramme ou au demi-milligramme.

“ Les autres, destinées aux poids de plusieurs kilogrammes [le kilogramme vaut 1000 grammes ou 2 livres], ont un fléau plus lourd et plus résistant, qui peut supporter des charges assez grandes sans fléchir; ces balances sont sensibles tout au plus au centigramme.

“ Mais une erreur de quelques centigrammes sur un poids de plusieurs kilogrammes a peu d'importance, en sorte que ces balances peuvent avoir une *sensibilité relative* comparable à celle des balances les plus délicates, à condition qu'on les emploie toujours à évaluer des poids assez considérables.”

EMILE FERNET, ancien professeur.

— o —

**Chimie**

—

*Magnésium [Mg] et Aluminium [Al]*

Le *magnésium* est un métal blanc d'argent, ayant une densité de 1,74, fondant vers 500 degrés, et se volatilissant au-dessus de 1000 degrés centigrades.

Chauffé au contact de l'air, le magnésium brûle avec une flamme d'un blanc éclatant, avec étincelles bleu indigo; il se combine ainsi avec l'oxygène de l'air, ce qui produit un *oxyde de magnésium*, connu sous le nom de *magnésie* [MgO].

Trempé dans l'eau au-dessus de 50 degrés, le magnésium s'unit à l'oxygène de l'eau, et la magnésie formée se dissout dans l'eau.

Le magnésium n'existe pas dans la nature à l'état libre; mais les eaux de la mer et celles de plusieurs sources minérales contiennent du *chlorure de magnésium* et du *sulfate de magnésie* (magnésie et huile de vitriol); dans beaucoup de roches, on trouve du *carbonate de magnésie* (carbone, oxygène et magnésium) et du *silicate de magnésie* (silicium, oxygène et magnésium).

L'*aluminium* est un métal blanc, légèrement bleuâtre, ayant une densité de 2,55, et fondant vers 700 degrés. Il est très sonore, très malléable et très

ductile, bon conducteur de la chaleur et de l'électricité.

L'*aluminium* est inaltérable à l'air et à l'eau; l'acide azotique (eau forte) et l'acide sulfurique (huile de vitriol) l'attaquent seulement à chaud; mais l'acide chlorhydrique et les dissolutions alcalines le dissolvent à la température ordinaire.

La légèreté de l'aluminium et sa propriété d'être inaltérable à l'air le rendent précieux pour la fabrication des lunettes et télescopes, des instruments de dessin et d'arpentage, des objets d'ornement, des bijoux, etc; ce serait un bon métal monétaire. L'alliage de cuivre et d'aluminium donne un bronze jaune d'or très employé.

L'aluminium n'existe pas à l'état libre dans la nature; il est généralement combiné avec l'oxygène, et forme le corps connu sous le nom d'*alumine* (oxyde d'aluminium); ce corps qui existe en grande quantité dans les terres argileuses, ne se décompose pas sous le courant de la pile, et Davy avait essayé vainement d'en tirer un métal, comme il avait fait de la potasse et de la soude.

La *cryolithe* est un *fluorure d'aluminium et de sodium* (fluor, aluminium, sodium), formant une roche très abondante dans le Groënland.

C'est en 1827 que M. Wöhler est parvenu à isoler l'aluminium, en faisant agir du potassium sur du *chlorure d'aluminium* (chlore et aluminium); mais c'est seulement depuis les grandes recherches de M. Henri Sainte-Claire Deville en 1854, que l'on obtient ce métal en masses, et qu'on en connaît les propriétés.

Au premier moment, une livre d'aluminium coûtait 2 000 piastres; aujourd'hui, on l'a pour 30; et comme l'aluminium est 4 fois moins lourd que l'argent, un objet fabriqué en aluminium est 4 fois meilleur marché qu'en argent.

— o —

**Histoire naturelle**

(Réponses aux programmes officiels de 1862)

—

*Appareil digestif des animaux inférieurs*

“ L'appareil digestif peut être beaucoup plus simple que celui que nous avons décrit, et n'être constitué que par

une sorte de *sac* s'ouvrant pour recevoir les aliments, se fermant pendant la digestion, et se rouvrant pour l'élimination du résidu que les sucs digestifs n'ont pu attaquer.

“ Chez les êtres les plus inférieurs, nous trouvons ce mode d'organisation ; chez la plupart des polypes radiaires (zoophytes), le tube digestif ne se compose que d'une cavité occupant presque tout le corps de l'animal, se terminant en cul-de-sac, et ne communiquant avec l'extérieur que par un seul orifice, remplissant tout à tour les fonctions de bouche et d'anus.

“ Un des exemples les plus curieux de cette disposition est fourni par les *hydres* d'eau douce, ou polypes à bras.

“ Chez ces petits animaux, on voit, à la partie antérieure du corps, une ouverture entourée d'un certain nombre de bras que l'animal agite sans cesse, pour saisir au passage les corpuscules qui flottent autour de lui et qui peuvent servir à sa nourriture. Cette ouverture débouche dans une vaste cavité en forme de sac, dans laquelle s'effectue le travail digestif.

“ Trembley (naturaliste suisse, 1700-1784) a vérifié que si l'on retourne ces petits êtres comme un doigt de gant, l'animal ne meurt pas, et que la digestion continue à s'effectuer avec autant de facilité qu'auparavant.

“ Chez les acalèphes ou *méduses*, la poche stomacale se complique par l'adjonction de loges ou de canaux trop étroits pour livrer passage aux aliments, et dans lesquels les matières élaborées peuvent seules pénétrer ; mais ici encore il n'existe qu'une seule ouverture.

“ Chez d'autres zoophytes, tels que l'habitant du *corail*, le sac destiné à recevoir les aliments est étranglé vers sa partie médiane, et peut même se fermer complètement ; c'est dans la première cavité que s'effectue la digestion, et la seconde sert à recevoir les produits élaborés.

“ Enfin, sans quitter l'embranchement des zoophytes, nous trouvons un perfectionnement de plus : l'adjonction d'un orifice servant à l'expulsion du résidu de la digestion. C'est ainsi que chez les *oursins* ou *chataignes de mer*, l'appareil digestif peut déjà prendre le nom de tube, car il traverse le corps de l'animal.

“ Chez les *mollusques* et les *articulés*, l'appareil digestif présente toujours cette

forme tubulaire avec deux orifices, et le conduit présente ordinairement une ou plusieurs dilatations, dont la principale constitue l'estomac.”

A. MILNE-EDWARDS.

### Ursulines

Mardi prochain, 24 de ce mois, trois Religieuses Ursulines de Québec, les Révérendes Sœurs Ste-Catherine, supérieure, St-Georges, dépositaire, et Ste-Marie, maîtresse générale, partiront de leur monastère, à 6½ heures du matin, pour se rendre à Chicoutimi par le bateau *St-Laurent*, lequel quittera le quai St-André à 7 heures.

Elles seront accompagnées de Sa Grandeur Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, et se rendront à la Pointe Bleue du lac St-Jean, pour y faire le choix d'un lieu convenable à la fondation d'une maison de l'ordre des Ursulines de Québec. Le voyage durera à peu près quinze jours.

### Décès

Au Château-Richer, le 23 avril dernier, mademoiselle Marie-Scholastique Tremblay, à l'âge de 27 ans et 3 mois, après une année de consommation.

Mlle Tremblay était une ancienne élève de l'école normale Laval, où elle avait obtenu le diplôme d'école modèle en 1870 ; elle a enseigné pendant dix ans, avec un très remarquable succès.

### Maximes de civilité

— 1 —

Des soins que vos parents vous donnent chaque jour,  
Que votre attachement soit une récompense,  
Qu'ils doivent vos efforts et votre obéissance,  
Moins aux lois du devoir qu'à celles de l'amour.

— 2 —

Frères, sœurs, la nature ensemble vous a mis  
Pour qu'un même intérêt ensemble vous unisse ;  
Que rien ne vous sépare, et, pour rester amis,  
Ne regrettez jamais le plus grand sacrifice.

— 3 —

Aux conseils des vieillards, accordez confiance ;  
Des choses de ce monde ils ont l'expérience ;  
Loin de vous en moquer, écoutez leurs avis,  
Vous vous trouverez bien de les avoir suivis.

MOREL DE VINDÉ

A TES PIEDS

(Air inédit.—A. M.)

*Religioso*

*Refrain*

A tes pieds, ô tendre Ma- ri- e! Vois tes enfants se ré-u-

nir; Oh! de grâce, Mè- re ché- ri- o, Etends ton bras

pour nous bé- nir! *Solo* Nous pleu- rons sur la Terre Tu rè- gnes dans les

Cieux! Protège, hou- reuse Mère, Des en- fants malheu- reux!

— 2 —

Ta prière puissante,  
Est l'espoir des pécheurs!  
Mère compatissante,  
Offre à Jésus nos pleurs!  
A tes pieds...

— 3 —

Jésus, sur le Calvaire,  
Nous remit en tes bras;  
Il savait que sa Mère  
Ne nous oublierait pas!  
A tes pieds...

— 4 —

Tu portes nos misères,  
Tu fais notre bonheur!  
Et tous les cœurs des mères  
Semblent être en ton cœur!  
A tes pieds...

— 5 —

C'en est fait, je n'aspire  
Qu'au bonheur de t'aimer;  
Oh! plutôt que j'expire  
Avant de t'oublier!  
A tes pieds...

## LIVRES D'ÉCOLES approuvés.

**MM. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES** pourront se procurer chez tous les libraires de Québec et des autres villes de cette Province les livres suivants :

**TENUE DE LIVRES** en partie simple et en partie double, par *M. Napoléon Lacasse*, Prof. à l'École normale-Laval.

C'est le seul ouvrage de ce genre, forme anglaise et publié en français. L'enseignement de la Tenue des livres est obligatoire pour toutes les écoles supérieures, soit modèles ou académiques. — Prix \$5.30 la douzaine.

**GRAMMAIRE FRANÇAISE** de Lhomond (éléments et syntaxe revus et augmentés), par *le même* ;

**PROFESSEUR DE FRANÇAIS** à l'École normale-Laval, l'auteur a donné dans cette grammaire l'enseignement du français qu'il donne à ses élèves-maitres et maitresses ; aussi, pour suivre le même enseignement, s'est-on empressé d'adopter ce livre dans la plupart des écoles élémentaires, auxquelles il est spécialement destiné. — Prix \$1.50 la douzaine.

**EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES** sur les Éléments et la syntaxe de la grammaire française de Lhomond, par *le même*. — Prix : \$1.50 la douzaine.

**CORRIGÉ** des Exercices orthographiques, (syntaxe) par *le même*. — Prix : 30 cts. chaque copie.

**TRAITÉ D'ANALYSE GRAMMATICALE**, d'analyse logique et de ponctuation, par *le même*. — Prix : \$2.75 la douzaine.

**ALPHABET** ou Syllabaire gradué, par *MM. E. Jumeau et N. Lacasse*.

Ce petit livre est aujourd'hui adopté dans presque toutes les écoles de la Province de Québec.

Ces six ouvrages approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, sont généralement adoptés dans les écoles communes de la Province de Québec, et les cinq premiers dans plusieurs séminaires ou collèges.

Pour les achats en gros, MM. les libraires devront s'adresser à

**M. Léger Brousseau,**

Propriétaire du *Courrier du Canada*.

N. B.—Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses anciens élèves (instituteurs ou institutrices) qui ont déjà introduit ces livres dans leurs écoles, et aussi pour engager les autres à suivre leur exemple. C'est pour eux tous le moyen le plus sûr de rendre facile et uniforme leur enseignement du Français et de la Tenue des livres que d'adopter les ouvrages de leur professeur.

**NAPOLEON LACASSE.**

Québec, 27 janvier 1881.

## Instituteurs

**AVIS.**—Nous publierons dans ce journal des demandes de places pour les instituteurs et les institutrices à raison de 25 centins pour deux insertions, et des demandes d'instituteurs et d'institutrices par les municipalités scolaires à raison de 50 centins pour deux insertions.

## Avis important

Les personnes qui recevront le présent numéro sont invitées à l'examiner avec soin, de manière à se rendre compte de l'importance de cette publication, et de l'intérêt que chaque instituteur peut y trouver. Pour se déclarer abonnées, dans le cas où elles ne le seraient pas déjà, il suffira que ces personnes conservent ce premier numéro ; les suivants leur seront adressés tous les jeudis.

# LEGER BROUSSEAU

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

—DU—

# Courrier du Canada

DR N. E. DIONNE, rédacteur en chef.  
FLAVIEN MOFFET, assistant rédacteur.  
AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne.

**NO 9.**

RUE BUADE, HAUTE-VILLE

QUEBEC

## Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA	{ Un an .....\$6.00 Six mois ..... 3.00 Trois mois..... 1.50	
et		
ÉTATS-UNIS.		
ANGLETERRE..	{ Un an .....25s stg. Six mois .....12.6 " Trois mois ..... 6.3 "	
FRANCE .....		{ Un an .....60 Francs Six mois .....30 " Trois mois .....15 "

Imprimé et publié par LÉGER BROUSSEAU,  
9, rue Buade, Québec.